

**Le Président
de la République
félicite le Grand
Duc du
Luxembourg**
Lire page 3

HORIZONS

Le chef de la mission
de la ligue arabe :
**«Le vote a été
bien préparé et
bien organisé»**
Lire page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIEENNE D'INFORMATION - N°6285 DU LUNDI 23 JUIN 2014 PRIX : 100 UM

Présidentielle 2014:

La CENI annonce les résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle

• Taux de participation: 56,46%

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a annoncé dimanche soir les résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle du 21 juin 2014.

Selon un communiqué lu par le président de la CENI, il ressort que sur la base des procès-verbaux établis à partir de la centralisation des résultats du scrutin au niveau des bureaux de vote, l'opération de traitement des données par les services techniques compétents de la CENI ont permis d'établir que le taux de participation a été de 56,46%. Le candidat Mohamed Ould Abdel Aziz a obtenu 577.995 voix, soit un taux de 81,89 %. Le candidat Biram Dah Ebeid a obtenu 61.218 voix, soit un taux de 8,67 %. Le candidat Boudiel Ould Houmeïd a obtenu 31.773 voix, soit un taux de 4,50 %. Le candidat Ibrahim Moctar Sarr a obtenu 31.368 voix, soit un taux de 4,44 %. La candidate Lalla Meryem Mint Moulaye Idriss a obtenu 3434 voix, soit un taux de 0,49 %.

Lire page 3



Présidentielle 2014:

Le Président de la République reçoit les chefs des missions d'observation des élections



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, hier, au Palais présidentiel à Nouakchott, les chefs des missions d'observation de l'élection présidentielle du 21 juin 2014. C'est ainsi que le Chef de l'Etat a reçu le président du Parlement arabe, M. Ahmed Mohamed Al Jarouane, l'ambassadeur Alaa Dine Zouheiry, chef des observateurs de la Ligue Arabe, M. Baji Kayed Essebsi, chef des observateurs de l'Union Africaine, M. Tiyodor Hulo, ancien ministre béninois, président de la Cour constitu-

tionnelle de Genève et président de la mission d'observation de l'Organisation Internationale de la Francophonie et M. Mohamed Awjar, ancien ministre marocain des Droits de l'Homme et président du Centre Echourough pour l'information et les Droits de l'Homme, chef de la mission des observateurs marocains. A l'issue de ces audiences, les chefs des missions d'observation ont été unanimes à reconnaître que le scrutin s'est déroulé dans le calme et la transparence.

Lire pages 3-4

Le Premier ministre reçoit les chefs des missions d'observation



Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, hier à Nouakchott, les chefs de mission d'observation de l'élection présidentielle, du 21 juin 2014.

Le Premier a reçu le chef de la délégation algérienne d'observation, M. Abderrahmane Yahya, membre du Conseil de la Oumma et président de la Commission chargée des Affaires juridiques, administratives et des Droits de l'Homme, le chef de la mission des observateurs marocains à l'élection présidentielle de 2014, M. Mohamed Awjar, ancien ministre des Droits de l'Homme au Maroc, chef du Centre "Chourouk" pour la démocratie, l'information et les Droits de l'Homme, SEM. Alaa Ezuouheiri, chef de la délégation des observateurs de la Ligue Arabe, le chef de la mission de la Commission des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) pour l'observation, M. Ibrahima Diarra, directeur de cabinet du Président malien, M. Théodore Holo, ancien ministre, président de la Cour Constitutionnelle de Genève, chef de la mission d'observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie et une mission d'ONGs de l'Afrique de l'Ouest.

Lire pages 4-5

ANNONCES



Message de la CNSS

Mesdames et Messieurs les salariés assurez-vous avant qu'il ne soit trop tard que vos employeurs vous déclarent à la CNSS.

siège: Immeuble de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
BP: Noukchott - Mauritanie
Tél: (+ 222) 4 525 75 84
Fax: (+ 222) 4 525 51 11
Représantations régionales
Nouakchott - Zoueiratt - Kaedi - Selibaby - Rosso -
Aioun - Atar - Kiffa

Pour vous abonner au service AMI

NOUVEAU

SMS

Agence Officielle

En arabe envoyez — 1 Mauritel vers le 1522
En francais envoyez — 2 Chinguitel vers le 1210
Mattel vers le 1622

République Islamique Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل
الصندوق الوطني
للضمان الاجتماعي

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe l'ensemble des employeurs qu'ils peuvent, dès à présent, transmettre à la Direction du recouvrement et du contrôle leurs déclarations trimestrielles à l'adresse électro-nique suivante:

rimcnss@gmail.com

Le Directeur Général
Mohamed Ali OULD DEDEW

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	18
Brigade Maritime	525 39 90
Brigade Mixte	525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	525 23 08
SNDE	529 84 88
Météo	525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	525 23 10
Commissariat TZ - 2	524 29 52
Commissariat Ksar 1	525 21 66
Commissariat Ksar 2	525 27 38
Commissariat El Mina 1	525 12 97
Commissariat El Mina 2	524 25 24
Commissariat Sebkha 1	525 38 21
Commissariat Sebkha 2	524 29 82
Commissariat Riadh 1	524 29 35
Commissariat Riadh 2	524 29 50
Commissariat Arafat 1	525 10 13
Commissariat Toujounine 1	525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	524 29 53
Commissariat Teyarett 1	525 24 71
Commissariat Teyarett 2	524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	525 21 83
Commissariat Voie publique	525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	525 21 59
Police Judiciaire	525 54 49

HÔPITAUX

Centre Hospitalier National	525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	529 84 98
Polyclinique	525 12 12
PMI Pilote	525 22 16
PMI Ksar	525 20 19
PMI Teyarett	525 35 94

CLINIQUES

Clinique Moulaty	525 13 41
Clinique Najar	525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	525 57 60
Clinique Ben Sina	525 08 88
Clinique Tisram	525 87 66
Clinique 2000	529 33 33
Clinique El Qods	525 82 61
Clinique Adama Diani	525 59 34
Clinique Bien-être	525 13 35
Clinique Chiva	525 80 80

BANQUES

BAMIS	525 14 24
BADH	525 59 53

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Yarba Ould Sghair**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : **Mohamed Saleh Ould Chighaly**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Diagana Babouna**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : **Baba Dianfa Traoré**

RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : **Tijani Diop dit Sidi Mohamed**

MISE EN PAGES ET TIRAGE : **IMPRIMERIE NATIONALE**

ACTUALITE

Présidentielle 2014: La CENI annonce les résultats du premier tour de l'élection présidentielle

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a annoncé dimanche soir les résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle du 21 juin 2014.

A cette occasion, la CENI a rendu public le communiqué suivant lu par son président, Dr. Abdallahi Ould Soueid'Ahmed:

"Chers citoyens,

Au nom du Comité directeur de la Commission électorale nationale indépendante, j'ai l'honneur de procéder à l'annonce provisoire des résultats du premier tour des élections présidentielles tenues le 21 juin 2014.

A cette occasion, je voudrais réitérer la fierté et la satisfaction de la CENI pour le haut degré de conscience prouvé en la circonstance par le peuple mauritanien dans son ensemble, en particulier les électeurs et les acteurs politiques, ainsi que par tous les partenaires au processus électoral, en assumant les objectifs de la vie démocratique et les exigences découlant de l'attachement à un jeu démocratique assaini, en tant que choix de modernité et de civisme, basé sur l'émulation libre et honnête pour l'alternance pacifique au pouvoir.

Ces élections ont été véritablement une grande opportunité pour enrichir la jeune expérience de la CENI, de même qu'une occasion irremplaçable pour l'enracinement de la pratique démocratique dans notre pays. Je ne peux qu'exprimer ici nos remerciements et notre gratitude envers l'ensemble de nos partenaires dans le processus électoral, qu'ils soient acteurs politiques, candidats, électeurs, observateurs internationaux et locaux, hommes des médias publics et privés ou société civile pour leur apport appréciable et apprécié tout au long de ce processus d'avant-garde.

Nous nous engageons à prendre en compte les conseils qu'ils nous ont prodigués et les observations qu'ils ont émises à notre intention, en y voyant le moyen de développer et d'améliorer nos services et nos prestations pour l'avenir.

Je tiens enfin à exprimer, au nom du Comité directeur de la CENI, notre reconnaissance pour les autorités ci-



viles et militaires qui se sont acquittées convenablement de leurs lourdes responsabilités envers la CENI, notamment en assurant la sécurité du processus électoral dans toutes ses étapes et sur l'ensemble du territoire national.

Chers citoyens,

J'en viens maintenant à la proclamation des résultats:

- Conformément aux textes législatifs et réglementaires se rapportant à l'élection du Président de la République;

- Et en application du décret 2014-118, en date du 20 avril 2014, relatif à la convocation du Collège électoral relatif à l'élection du Président de la République;

La Commission électorale nationale indépendante a procédé à l'organisation du premier tour de ce scrutin le 21 juin 2014, sur la base des données qui suivent:

Premièrement: pour les candidatures. Les présentes élections ont été organisées sur la base de la liste des candidats retenus par le Conseil constitutionnel et ont vu la participation de 1328168 électeurs répartis sur 2957 bureaux de vote, dont 55 affectés aux Forces armées et de sécurité et 23 à notre communauté établie à l'étranger.

Deuxièmement: pour les résultats du scrutin. Les résultats que nous allons vous livrer aujourd'hui par cette annonce provisoire découlent des procès-verbaux des opérations électorales. Ces procès-verbaux ont été centralisés au niveau de chaque moughataa, en présence d'un magis-

trat commis par le Conseil Constitutionnel.

Afin de garantir la transparence de ces élections, chaque candidat a eu la possibilité de désigner un mandataire pour le représenter à toutes les étapes des opérations électorales, aussi bien à l'intérieur des bureaux de vote pour suivre le déroulement du vote et le dépouillement des bulletins de vote, qu'au niveau des antennes départementales pour accompagner la centralisation des résultats.

Mesdames et Messieurs,

Au vu de ce qui précède et sur la base des procès-verbaux établis à partir de la centralisation des résultats du scrutin au niveau des bureaux de vote, l'opération de traitement des données par les services techniques compétents de la CENI a abouti aux résultats suivants :

Nombre d'inscrits: 1 328 168
Nombre de votants: 749 865
Bulletins nuls: 33200
Bulletins blancs: 10877
Suffrages exprimés: 705 788
Taux de participation: 56,46%
Ordre selon le dépôt des candidatures:

1 Mohamed Ould Abdel Aziz: Nombre de voix: 577.995, Taux: 81,89 %
2 Boudiel Ould Houmeïd: Nombre de voix: 31.773, Taux: 4,50 %
3 Lalla Meryem Mint Moulaye Idriss: Nombre de voix: 3434, Taux: 0,49 %

4 Biram Dah Ebeid: Nombre de voix: 61.218, Taux: 8,67 %
5 Ibrahim Moctar Sarr: Nombre de voix: 31.368, Taux: 4,44 %.

Le Président de la République reçoit le président du Parlement arabe...



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, hier, au Palais présidentiel à Nouakchott, le président du Parlement arabe, M. Ahmed Mohamed Al Jarouane qui prend part à l'observa-

tion de la présidentielle dont le 1er tour s'est déroulé, samedi, sur l'ensemble du territoire national.

A l'issue de l'audience, le président du Parlement arabe a déclaré à l'AMI: "au nom du parlement arabe et du peuple arabe, nous bénissons

cette opération électorale pour le peuple mauritanien, opération qui s'est déroulée dans le calme et la transparence et lui souhaitons bonheur et prospérité sous la sage direction qu'il s'est choisie au vu et au su du monde entier".

Nous autres dans le monde arabe, dit-il, nous avons besoin de voir la Mauritanie jouer un rôle important et servir la Nation arabe en général et le citoyen mauritanien en particulier".

M. Ahmed Mohamed Al Jarouane a, enfin, adressé ses remerciements au gouvernement et au peuple mauritaniens hospitaliers ainsi qu'à la Commission Electorale Nationale Indépendante qui a dirigé les opérations en toute transparence "rendant disponibles tous les ingrédients du succès à l'opération dans son ensemble".

...le chef de la mission des observateurs de la Ligue Arabe...



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, dimanche après-midi au Palais présidentiel à Nouakchott, l'ambassadeur Alaa Dine Zouheiry, chef des observateurs de la Ligue Arabe à l'élection présidentielle en Mauritanie dont le premier tour s'est déroulé samedi.

Le chef de la mission des observateurs de la Ligue Arabe a fait la déclaration suivante à l'AMI à sa sortie d'audience:

"J'ai eu l'honneur d'être reçu par le Président Mohamed Ould Abdel Aziz, candidat à la présidence de la République qui a obtenu le plus grand nombre des voix à l'élection présidentielle qui s'est déroulée les 20 et 21 juin. J'ai transmis à Son Excellence les salutations du secrétaire général de la Ligue Arabe, Dr. Nebil

El Arabi, ses vœux de succès pour lui et son appui au processus démocratique en Mauritanie.

J'ai aussi informé Son Excellence du travail mené par la mission d'observation de la Ligue Arabe. Il y a quelques heures, la Ligue Arabe a déclaré dans un communiqué que cette élection a été marquée par le calme, la sécurité et l'honnêteté et c'est ce que nous avons aussi dit dans notre rapport.

Nous avons également fait remarquer les progrès enregistrés par la démocratie mauritanienne et la capacité de l'institution de supervision de l'élection dans toutes les étapes". L'audience s'est déroulée en présence de M. Taghi Ould Sidi, président de l'Observatoire National pour la Surveillance des Elections.

... le chef de la mission des observateurs de l'Union Africaine...



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, hier après-midi, au Palais présidentiel à Nouakchott, M. Baji Kayed Essebsi, chef des observateurs de l'Union Africaine à l'élection présidentielle dont le premier tour s'est déroulée en Mauritanie les 20 et 21 juin 2014.

A l'issue de l'entrevue, le chef de la mission des observateurs de l'Union Africaine a fait la déclaration suivante à l'AMI:

"J'ai présenté au Président de la République mes félicitations à l'occasion de sa victoire à l'élection présidentielle. Nous avons échangé les vœux sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette échéance.

J'ai affirmé à Son Excellence que les 46 observateurs de l'Union Africaine ont visité tous les coins de la Mauritanie et ont présenté des rapports qui ont souligné, dans leur ensemble, que l'élection s'est déroulée dans la transparence totale et le respect de toutes les règles et normes internationales en matière d'élection. En ce qui me concerne, je n'ai aucune remarque spéciale.

Les observateurs de l'Union Africaine se réuniront et publieront un communiqué sur toutes ces conditions".

L'audience s'est déroulée en présence de M. Taghi Ould Sidi, président de l'Observatoire National pour la Surveillance des Elections.

Le Président de la République félicite le Grand Duc du Luxembourg

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé, hier matin, le message de félicitations qui suit à Son Altesse Henri, Grand Duc du Luxembourg, à l'occasion de la fête nationale de son pays:

"Altesse,

A l'occasion de la fête nationale de votre pays, il m'est agréable d'exprimer à votre Altesse, nos chaleureuses félicitations et nos meilleurs

vœux de progrès pour le peuple luxembourgeois ami.

Je tiens à vous assurer de notre volonté d'œuvrer pour que les relations de coopération existant entre le Luxembourg et la Mauritanie se développent et se renforcent davantage.

Je vous prie d'agréer, Altesse, les assurances de ma très haute considération.

Mohamed Ould Abdel Aziz".

ACTUALITE

... le président de la mission d'observation de l'OIF...

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu, en audience, hier, au Palais présidentiel à Nouakchott, M. Tiyodor Hulo, ancien ministre béninois, président de la Cour constitutionnelle de Genève et président de la mission de l'Organisation Internationale de la Francophonie (PIF) pour l'observation des élections en Mauritanie.

A sa sortie d'audience, le chef de la mission d'observation de l'OIF a fait à l'AMI la déclaration suivante :

"En ma qualité de président et porte-parole officiel de l'OIF, j'ai informé le Président de la République des résultats de mes contacts avec les différentes formations politiques et institutions de supervision du processus électoral. Nous avons eu un échange de vues sur les conclusions de notre mission à Nouakchott et au niveau de certaines villes de l'intérieur comme Nouadhibou et Boutimilit, où les élections étaient parfaitement organisées avec une forte implication des femmes, en tant qu'électrices et responsables de bureaux de vote et la présence des



forces de sécurité quand il faut. De même nous avons parlé de la nécessité d'engager le dialogue après les résultats des élections.

Le Président de la République m'a expliqué la situation dans la sous-région et l'effort entrepris par la Mauritanie pour restaurer la paix et la sécurité dans un environnement régional marqué par l'insécurité. Il m'a, aussi, confirmé sa disponibilité à poursuivre le dialogue et qu'il ne pouvait pas reporter des élections dont les délais étaient fixés par la Constitution mauritanienne pour la-

quelle il avait prêté serment.

Avant de conclure, je voudrai souligner que notre mission en Mauritanie s'est déroulée sans difficulté au niveau des bureaux de vote et que l'opération a eu lieu dans des conditions satisfaisantes. Même les formations qui ont boycotté ont eu accès aux médias pour exprimer leur position".

L'audience s'est déroulée en présence de M. Taghi Ould Sidi, président de l'Observatoire National de Surveillance des Elections (ONSEL).

... et l'ancien ministre marocain des Droits de l'Homme

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a reçu en audience, hier, au Palais présidentiel à Nouakchott, M. Mohamed Awjar, ancien ministre marocain des Droits de l'Homme et président du Centre Echourough pour l'information et les Droits de l'Homme, chef de la mission des observateurs marocains à l'élection présidentielle.

A sa sortie d'audience, le chef de la mission marocaine a déclaré à l'AMI que les élections se sont déroulées dans la transparence, la démocratie et le respect de la loi avec toutes les garanties juridiques permettant aux Mauritaniens d'exprimer librement leur choix'.

Il a ajouté qu'il est heureux de voir, en ce moment ou la région arabe est secouée par les conflits et les guerres, la Mauritanie organiser des élections libres où les opinions sont exprimées de part et d'autre dans les



organes de presse dans un climat de stabilité et de consensus national. "Même les formations ayant boycotté les élections ont eu l'opportunité d'expliquer leur position à la télévision nationale et dans autres chaînes privées. Il s'agit là d'un signe de maturité de la démocratie mauritanienne, de l'adoption du pluralisme

comme choix irréversible et de la volonté des hautes autorités de rendre l'arbitrage par les urnes", a-t-il conclu.

L'audience s'est déroulée en présence de M. Taghi Ould Sidi, président de l'Observatoire National de Surveillance des Elections (ONSE).

Le Premier ministre reçoit le chef de la délégation d'observateurs de la Ligue Arabe...

Le Premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, dimanche matin, à Nouakchott, SEM. Alaa Ezouheiri, chef de la délégation des observateurs de la Ligue Arabe à l'élection présidentielle dont le premier tour s'est déroulé samedi.

A l'issue de la rencontre, le chef de la délégation a souligné, dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, qu'il a fait part au Premier ministre du travail accompli par la mission de la Ligue Arabe dont une importante part s'est achevée hier par la publication d'un communiqué sur la vision de la Ligue et sa contribution dans l'observation de l'élection.

Il a ajouté qu'il a transmis au Pre-



mier ministre les félicitations de la Ligue Arabe au peuple mauritanien et au Président qu'il choisira ainsi que les salutations du secrétaire général de la Ligue Arabe, Dr. Nabil El

Arabi, ainsi que la détermination de ce dernier à appuyer le processus démocratique dans tous les pays arabes et à suivre toutes les échéances qui s'y déroulent.

... le chef de la mission d'observation de l'UA...



Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, hier, l'ancien premier ministre tunisien El Baji Kaïd Sebsi, chef de la mission d'observation de l'Union Africaine, qui a observé l'élection présidentielle dont le premier tour a eu lieu les 20 et 21 juin 2014.

Dans une déclaration à l'AMI, le chef de la mission d'observation de l'UA a salué le peuple mauritanien pour ces élections qu'il a qualifiées de succès. Il a noté que la mission

doit se réunir hier pour faire le point du déroulement des opérations et se faire une idée définitive des choses. M. Kaïd Sebsi a précisé que ces élections se sont déroulées dans d'excellentes conditions et qu'il n'y a pas eu d'atteintes majeures signalées au niveau de l'opération.

Il a souhaité progrès et prospérité à la Mauritanie qui doit poursuivre son expérience démocratique sur cette lancée et a transmis, à cette occasion, les salutations de l'Union Africaine au peuple mauritanien.

...le chef de la mission d'observation de l'OIF...



Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, hier après midi à Nouakchott, M. Théodore Holo, ancien ministre, président de la Cour Constitutionnelle de Genève, chef de la mission d'observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie à l'élection présidentielle en Mauritanie.

A l'issue de la rencontre, le chef de la mission a déclaré à l'AMI, que les

observateurs de l'OIF ont pris connaissance du déroulement des opérations électorales qui ont eu lieu dans de bonnes conditions. Il a, en outre, félicité le peuple mauritanien pour la maturité dont il a fait preuve dans le domaine de la démocratie.

M. Théodore Holo a ajouté qu'il a fait part au Premier ministre des remarques de la mission sur le déroulement du scrutin

... le chef de la mission marocaine d'observation de la présidentielle...



Le premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience dimanche, à Nouakchott, le chef de la mission des observateurs marocains à l'élection présidentielle de 2014, M. Mohamed Awjar, ancien ministre des Droits de l'Homme au Maroc, chef du Centre "Chourouk" pour la démocratie, l'information et les Droits de l'Homme. Dans une déclaration à l'AMI, le chef de la mission a indiqué avoir exprimé au Premier ministre les félicitations du Maroc à l'occasion de cette grande échéance démocratique dont "nous avons été témoins du fait de la visite effectuée dans un certain nombre de bureaux de vote et des rencontres et contacts que nous avons eus avec l'ensemble des institutions concernées par cette élection. Nous pouvons affirmer que cette élection s'est déroulée dans un climat sain et transparent, avec une li-

berté totale et un respect des dispositions de la loi, permettant ainsi aux citoyens de faire leur choix dans la paix et le dialogue national".

Il a en outre indiqué qu'il a pu suivre les campagnes menées par les parties boycottant l'élection dans les moyens d'information publics, ce qui dénote, a-t-il dit, du climat de liberté et du pluralisme qui existent en Mauritanie. M. Mohamed Awjar s'est dit "heureux de voir, dans notre région arabe qui connaît beaucoup de turbulences et parfois de combats fratricides, un pays arabe et un peuple arabe réussir en confirmant que la démocratie est un choix possible et que si la volonté politique et la culture de consensus national existent, il devient facile de réaliser une expérience démocratique réussie et c'est ce qu'a confirmé la Mauritanie".

ACTUALITE

... le chef de la mission algérienne d'observation de la Présidentielle...

Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, hier à Nouakchott, le chef de la mission algérienne d'observation de l'élection présidentielle, dont le premier tour a eu lieu samedi. Dans une déclaration à l'AMI, le chef de la délégation algérienne d'observation, M. Abderrahmane Yahya, membre du Conseil de la Oumma et président de la Commission chargée des Affaires juridiques, administratives et des Droits de l'Homme, a indiqué que la délégation, a réussi, grâce à son déploiement sur plus de 60 bureaux de vote à Nouakchott et dans les villes de Rosso et de Boutilimit, à s'assurer des excellentes conditions de déroulement des opérations de vote.



Il a précisé également que la délégation a enregistré, avec une grande satisfaction, l'existence d'une liste biométrique des électeurs ce qui, a-t-il dit, garantit la transparence et la pertinence de l'opération électorale.

Il a, dans ce cadre, félicité le peuple mauritanien pour la maturité de l'expérience démocratique et pour l'interaction positive avec l'opération électorale.

... le chef de la mission d'observation du CEN-SAD...

Le Premier ministre, Dr Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, hier à Nouakchott, la mission de la Commission des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) pour l'observation de l'élection présidentielle mauritanienne, dirigée par Ibrahima Diarra, directeur de cabinet du Président malien, chef de la mission. A sa sortie d'audience, M. Ibrahima Diarra a déclaré à l'AMI qu'il a exprimé au Premier ministre sa satisfaction pour le déroulement des opérations électorales. Il a affirmé que toutes les conditions nécessaires à la réussite de ces élections ont été réunies. Il a aussi indiqué que la mission s'est assurée, au cours des visites effectuées dans certains



bureaux de vote, de la présence de tous les équipements, matériels et accessoires nécessaires. Il a, dans ce sens, noté qu'aucune irrégularité n'a été enregistrée lors du déroulement du scrutin

M. Diarra a félicité le peuple mauritanien pour sa maturité politique et pour son interaction fluide et entièrement transparente avec l'exercice démocratique.

... et une mission d'observation d'ONGs de l'Afrique de l'Ouest

Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience, hier à Nouakchott, une mission d'ONGs de l'Afrique de l'Ouest pour l'observation de l'élection présidentielle mauritanienne. Le porte-parole de la délégation, M. Ly Amadou, Professeur à l'Université de Dakar et militant des Droits de l'Homme a indiqué, dans une déclaration à l'AMI, que l'opération électorale organisée en Mauritanie a mis en exergue la grande maturité des Mauritaniens dans leur gestion des affaires démocratiques. Il a souligné également que la délégation a enregistré avec une grande satisfaction, le bon déroulement de l'opération électorale. Il a, en outre, souligné l'existence de certaines irrégularités légères, qui ne peuvent épargner aucune opération électorale similaire, même si l'on doit en prendre acte pour les éviter dans l'avenir. Il a félicité le peuple mauritanien



pour sa compréhension de l'opération démocratique et souhaité au pays progrès et prospérité dans l'exercice démocratique.

Le chef de la mission de la ligue arabe :

«Le vote a été bien préparé et bien organisé»

L'ambassadeur Alaa Zouheiry, président du secrétariat des Affaires électorales à la Ligue Arabe et chef de sa mission d'observation des élections électorales a déclaré que les opérations de vote, qui se sont déroulées vendredi et samedi, ont été marquées par la bonne préparation, la parfaite organisation et le respect des procédures. L'ambassadeur, qui s'exprimait au cours d'un point de presse tenu à Nouakchott, hier, a souligné que les membres de la mission de la Ligue Arabe, après un suivi rigoureux du scrutin dans plusieurs wilayas du pays, sont unanimes que l'opération s'est déroulée conformément aux normes internationales et aux procé-

dures stipulées par le code électoral mauritanien. Il a souligné que les membres de la délégation ont constaté une parfaite organisation de l'opération, un respect des rendez-vous d'ouverture et de clôture des bureaux de vote, la ponctualité des chefs des bureaux et leur engagement tout au long du jour du scrutin. Il a fait remarquer qu'ils ont des observations négatives, mais qui n'influent pas sur le déroulement de l'opération, au vu de leurs caractères techniques comme l'absence des représentants de certains candidats en lice, la continuité de manifestation de la campagne électorale, les tentatives d'influencer les électeurs aux alentours de certains bu-

reaux de vote, le faible éclairage surtout dans les zones rurales ou encore l'inexistence d'équipements appropriés pour aider les personnes âgées dans certains bureaux. M. Zouheiry a, en revanche, loué le rôle positif de la CENI, qui a pu corriger les fautes commises au cours des dernières élections législatives et amélioré ses mécanismes de travail et sa performance, ce qui a renforcé sa crédibilité et sa transparence. Il a, également, salué le rôle de l'Observatoire National de Surveillance des Elections, son accompagnement des différentes étapes de ce processus ainsi que sa collaboration avec la mission de la Ligue Arabe tout au long de son séjour en Mauritanie.

La mission d'observation algérienne loue le travail de la CENI

La délégation algérienne pour l'observation des élections présidentielles a tenu, hier à Nouakchott, une conférence de presse, supervisée par son vice-président, M. Abderrahmane Yahya. Le vice-président de la mission algérienne d'observation a exprimé sa gratitude au gouvernement mauritanien de l'avoir invité à prendre part à l'observation de l'élection présidentielle, signalant que l'Algérie est un pays qui est lié à la Mauritanie par des relations de fraternité et de voisinage. M. Abderrahmane Yahya a, dans ce point de presse, souligné que sa mission s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations fraternelles et du soutien indéfectible de l'Algérie au peuple et au gouvernement mauritaniens. Il a, par ailleurs, apprécié l'action de l'Observatoire National de Surveillance des Elections et de la Commission Electorale Nationale Indépendante, organismes qu'il a

qualifié de structures indépendantes, loin d'intervention de l'Etat, ce qui est garant de la crédibilité et de la transparence des élections. Dans un communiqué de presse rendu public pour la circonstance, la mission algérienne a indiqué avoir visité 60 bureaux de vote dans les 9 moughataas de Nouakchott, en plus des missions, à Rosso, Akjoujt, Boutilimit et ailleurs. Parlant des rapports des observateurs, M. Yahya a ajouté : « nous pouvons confirmer que l'opération s'est déroulée dans un climat pacifique marqué par l'affluence des populations aux urnes ». Il a encore dit que la CENI a pu disponibiliser les moyens logistiques et matériels dans tous les centres visités, et que le scrutin s'est déroulé dans un climat pacifique et impartial. Le communiqué a, enfin, loué les efforts consentis par la CENI, au cours des dernières élections législatives et municipales.

CARNET E L'AEROPORT

* Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ahmed Ould Teguedi, a quitté Nouakchott, hier, à destination de la Guinée Equatoriale, pour participer aux réunions des ministres africains des Affaires étrangères préparatoires du 23^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), qui aura lieu les 26 et 27 juin courant. Le ministre est accompagné, au cours de ce voyage, par une délégation de son département. * La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération chargée des Affaires africaines, Mme Mekfoula Mint Aggat, a quitté Nouakchott, hier, après midi, pour la Guinée Bissau. La ministre représentera le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à la cérémonie d'investiture du Président bissau guinéen, Monsieur Jose Mario Faz, qui vient d'être élu à la magistrature suprême de son pays. * La commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, Mme Aïchetou Mint M'Haïham, a quitté la capitale, hier, pour Genève. Dans la métropole helvétique, la commissaire prendra part aux travaux de la 26^e session du conseil des Droits de l'Homme relevant des Nations Unies qui se tient du 10 au 27 juin courant. * La mission des parlementaires arabes conduite par M. Ahmed El Jirwane a quitté Nouakchott, dimanche après-midi après avoir participé à l'observation de l'élection présidentielle qui s'est déroulée en Mauritanie les 20 et 21 juin 2014.

El Mina:

160 kits d'hygiènes distribués au profit de populations vulnérables

L'Association pour le Développement Intégré des Populations (ADIP), appuyée par la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN), par le biais du Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau (PCEA) a organisé, hier, dans ses locaux à El Mina, une distribution de 160 kits d'hygiène au profit des couches défavorisées, notamment les femmes. Ces dernières, issues de quartiers pauvres de cette moughataa, ont bénéficié chacune de kits contenant tous les produits nécessaires pour assurer une bonne hygiène quotidienne (dentifrice, brosses à dents, shampoings, détergent, etc.). Ce genre d'activités constitue pour l'ADIP une occasion pour sensibiliser les populations de la moughataa sur les bonnes pratiques d'hygiène. Dans ce cadre, des banderoles accrochées aux alentours et à l'intérieur des locaux de l'Association expliquent des thèmes de sensibilisation sur ces questions de propreté et d'assainissement. Comme l'a exprimé un membre de l'Association, «ces banderoles avec dessins insistent sur la nécessité pour les populations d'utiliser les latrines et de se familiariser avec leur mode de gestion ou d'entretien». Le président de l'ADIP, M. Yahya Mamadou Diop a, à l'occasion de cet événement, qui s'est déroulé en pré-

sence de la responsable du PCEA à la CUN, Mme Mariem Mint Laghdaf, affirmé que «la propreté est d'abord la base de l'hygiène qui met la personne à l'aise dans sa peau et lui assure santé et gaieté». M. Diop a également salué cette initiative et soutenu que l'intégration sociale est une condition sine qua none du développement durable dans le pays en général et dans nos moughataas en particulier. Selon lui, «le programme de sensibilisation sur la pratique d'hygiène est une action continue dans la durée». Dans les zones vulnérables «ventre mou» de toute grande ville, la problématique de l'hygiène est une priorité avec laquelle il faut compter. Et, le meilleur moyen d'éduquer les populations à la pratique de la bonne hygiène est la sensibilisation. Créée en 2011, l'ADIP, qui n'est pas étrangère à ce genre d'actions, a déjà mené des opérations similaires comme elle avait procédé à des distributions de vivres (riz, sucre et huile) pendant le mois du Ramadan. Pour généraliser la distribution, à chaque fois que l'occasion se présente, l'Association a une méthodologie appropriée pour satisfaire tout le monde, en évitant de donner à ceux qui en ont déjà bénéficié.

Compte rendu:
Camara Oumarou Harouna

Désertification en Mauritanie:

Des stratégies po

Après la ratification de la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification, la Mauritanie s'est attelée à sa mise en œuvre à travers l'élaboration et l'exécution d'un plan d'action national. Le processus d'élaboration de ce Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN-LCD) pour la Mauritanie a abouti en juin 2001. A ce titre, elle intègre l'ensemble des secteurs. La Mauritanie est l'un des pays sahéliens qui ont été les plus durement éprouvés par les sécheresses successives de ces trente dernières années. Ces changements climatiques graves ont eu des conséquences tragiques comme l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement et des conditions socioéconomiques générales de la Mauritanie. Devant l'ampleur du problème, et à l'instar de nombreux autres pays touchés par la sécheresse et la désertification, la Mauritanie a exprimé une volonté politique ferme de lutter contre ce fléau. C'est dans ce cadre qu'a été créé le Club du Sahel, structure de concertation et de sensibilisation ou encore le Comité Inter-Etats de Lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). En 1980, le CILSS élabore, lors d'une réunion tenue au Koweït, une stratégie de lutte contre la sécheresse et de développement des pays du Sahel, dont les deux objectifs fondamentaux sont l'autosuffisance alimentaire et l'équilibre écologique. Cette stratégie comportait quatre options fondamentales : développement des productions céréalières, résistance à la sécheresse, développement de masse, prise en charge progressive de leur propre développement par les producteurs. Toutefois, la mise en œuvre de toutes ces stratégies n'a pas produit les résultats escomptés du fait de la complexité de la problématique de la désertification : ses causes, ses manifestations et la diversité des acteurs impliqués. En pratique, ce qui a abouti à une faible implication des populations dans la lutte contre la désertification.

Suite à ce constat d'échec, la Mauritanie a choisi d'intégrer la lutte contre la désertification dans un processus plus global de développement durable du pays incluant à la fois les aspects, techniques, les facteurs socio-économiques et les facteurs juridiques et institutionnels. Il sera indispensable, tel que stipulé dans l'article 8 de la CCD, de faire l'articulation du PAN-LCD avec l'ensemble des autres programmes prioritaires du pays et notamment ceux régis par deux autres conventions-cadre des Nations Unies que sont : la Convention sur les Changements Climatiques (Framework Convention on Climate Change, FCCC) et la Convention sur la Biodiversité (Convention on Biological Diversity, CBD). Les objectifs de la lutte contre la désertification devraient être conformes avec les objectifs globaux du développement socio-économique du pays dans le but principal est de lutter contre la pauvreté. L'ensemble des programmes élaborés dans ce sens visent à travers une meilleure implication de l'ensemble des acteurs de développement pour une gestion efficiente des ressources naturelles, d'améliorer le niveau de vie des populations rurales en leur assurant la durabilité de leurs systèmes d'exploitation. C'est pour ces raisons que le PAN-LCD devrait être l'ossature du Programme d'Action National pour l'Environnement et une partie intégrante du Cadre Stratégique de Lutte contre de la Pauvreté(CSLP).

Le potentiel forestier mauritanien demeure mal connu puisqu'il n'existe pas de suivi systématique et rigoureux de ces ressources. La monographie nationale sur la diversité biologique en Mauritanie s'est arrêtée à l'énumération des principales espèces par région sans accorder une attention particulière à l'évolution quantitative et qualitative des principales forêts du pays. Le dernier inventaire de ces ressources date des années 80 dans le cadre des études du PMLCD estimant que la zone sylvo-pastorale couvrirait environ 13.8 millions d'hectares soit 13% de la superficie du pays. Les formations forestières occupaient une superficie d'environ 4.385.000 ha, répartie en 3.785.000 ha de formations arbustives, 725.000 ha de formations arborées claires et 77.000 ha de formations arborées denses. Le pays compte 48 forêts classées couvrant une superficie de 48.000 ha dont près de la moitié est située le long du fleuve Sénégal. La forêt la plus étendue est celle de Néhame, située dans l'Assaba et qui occupe une surface de 13.000 ha. La gestion de la lutte contre la désertification n'aura de sens que si le dispositif institution-

nel appuie plus efficacement et renforce l'action sur le terrain.

Depuis les années 1970, le problème de la lutte contre la désertification est au centre des préoccupations de tous les gouvernements qui se sont succédé. Cette volonté s'est manifestée dans les différents plans et programmes de développement. Les options environnementales visent globalement : l'arrêt du processus de dégradation de l'environnement; la régénération du milieu naturel; l'autosuffisance alimentaire pour la fixation des populations dans leurs terroirs et la réhabilitation de l'environnement; la valorisation optimale des ressources agro-sylvo-pastorales; la lutte contre la désertification. Ces orientations nationales ont été traduites par la mise en place d'un cadre politique en matière de lutte contre la désertification. Une stratégie nationale de conservation de la nature fut à son tour élaborée et adoptée. Les mesures, furent prises pour pallier les retombées désastreuses de la désertification qui mettent en péril les infrastructures économiques et sociales de base. Afin d'améliorer l'impact de ces mesures, le gouvernement a pris l'initiative de joindre les efforts des différentes conventions surtout au niveau des conventions-cadres telles que l'amélioration de l'environnement juridique, institutionnel et de communication. Présenté en 1992, à une table Ronde des Bailleurs de Fonds du PMLCD ont visé une approche multisectorielle et participative de l'environnement en Mauritanie, à travers la lutte contre la désertification. Les thèmes prioritaires qui y sont inscrits sont la filière bois de feu et énergie, conservation des écosystèmes forestiers (forêts, faunes), foresterie et utilisation des terres, intégration à l'économie agricole et les institutions. La stratégie nationale de conservation (SNC) a permis l'inscription de certains projets et programmes relatifs à la conservation et la protection des zones humides. Dans ce cadre, le Programme Mondial de Lutte Contre la Désertification comporte les programmes de protection, eau, énergie, aménagement et développement, institutionnel et Juridique et un programme d'appui.

Par ailleurs, sur la base de problèmes que connaît la gestion des ressources naturelles fragiles du pays, le gouvernement accorde une priorité importante au développement durable dans la vallée du fleuve Sénégal, à la surexploitation des fonds de pêche, à la gestion de la demande et de l'offre de combustibles ligneux à usages domestiques, à la salinisation des aquifères et à l'approvisionnement en eau des zones urbaines ainsi qu'à



l'avancée des dunes.

Cependant, les stratégies mises en œuvre pour lutter contre la désertification et la dégradation de l'environnement portent l'accent sur les projets de fixation des dunes et de ceintures vertes. Ces projets sont généralement conçus et réalisés avec les bénéficiaires, à savoir la population. Il s'agit d'une condition essentielle de la réussite de tout programme de développement durable. La dynamique et la logique de production agricole a exercé une pression sans précédents sur le milieu naturel : érosion des sols, baisse de la fertilité, diminution des superficies de pâturage, appauvrissement de la biodiversité, feux de brousse, pollution des cours d'eau. La désensibilisation des populations rurales dans la gestion des terroirs est un autre facteur socioéconomique dans la gestion durable des ressources et la préservation de l'environnement. L'absence d'une implication réelle de la population dans la définition, l'exécution et le suivi des programmes de développement, l'absence d'une stratégie de sensibilisation et de vulgarisation appropriée des méthodes de préservation des ressources naturelles et de protection du milieu naturel sont autant de défis à relever pour l'administration publique et les populations cibles. La destruction des ressources naturelles a bouleversé les modes de gestion et d'occupation de l'espace. Notre pays est l'un des pays qui a été le plus touché par la sécheresse avec un déplacement vers le sud important de l'isohyète de 300 mm qui ne concerne plus qu'une portion congrue du territoire. Cette situation a eu des conséquences dramatiques sur les systèmes de production et particulièrement l'élevage et l'agriculture. La réduction de la pluvio-

métrie pendant les mois d'août et de Septembre a aussi affecté la disponibilité de l'eau pour les cultures pluviales. Les fluctuations climatiques ont, quant à elles, contribué à la modification structurale des sols qui a mené à leur dégradation physique et donc à la perte de leurs potentialités agricoles. Tout cela a fragilisé un système de production agricole qui ne disposait pas de solutions agronomiques et économiques alternatives adaptées. Les périodes prolongées de sécheresse qui ont sévi au Sahel et plus particulièrement en Mauritanie depuis 1968 ont fortement modifié le milieu : déplacement vers le sud des zones agro écologiques (déplacement de 100 mm des isohyètes vers le sud, diminution de la période de croissance des végétaux de 20 à 30 jours) et appauvrissement de la couverture végétale; réduction de la productivité biologique des terres; diminution de la résistance des êtres vivants (hommes, flore, faune) face aux agressions qu'ils subissent; diminution de la capacité d'infiltration des sols et accélération du ruissellement et de l'érosion dont l'ampleur dans les conditions naturelles est cependant moindre que celle des zones fortement occupées; l'accélération de la capacité d'évaporation des surfaces libres (>10 mm/j en période chaude, soit plus de 2600 mn par année) et baisse de la capacité d'infiltration des aquifères. L'harmattan présente un caractère très érosif par déflation sur les sols demeurés nus après les récoltes ou les feux de brousse. L'ensablement est un autre grand problème.

Le potentiel forestier mauritanien s'est beaucoup dégradé ces dernières années, notamment sous l'effet : de la faible régénération du couvert végétal liée d'une part, aux aléas plu-

viométriques, et, d'autre part, à la concentration excessive de cheptel dans les zones à forte densité du couvert végétal. Les coupes d'arbres demeurent encore pratiquées pendant la saison sèche pour les besoins de l'alimentation du bétail, notamment ovins, caprins et bovins.

De la déforestation de dizaines de milliers d'hectares à des fins d'aménagements hydro-agricoles, principalement localisée sur la vallée du Fleuve Sénégal et la vallée du Gorgol, son principal tributaire. De la faiblesse des moyens matériels, financiers et humains en charge de la gestion des ressources forestières. La dégradation forestière touche tout type de forêt qu'elle soit classée ou non classée. L'exemple le plus patent est celui de la forêt classée de Gani qui couvrait 2.200 ha et qui est aujourd'hui détruite au deux-tiers. La réserve pastorale d'El-Atf, l'une des plus importantes réserves, constitue un autre exemple, émergence d'une solide filière bois et charbon de bois. Cette filière profite essentiellement à ces derniers et réduit de plus en plus les premiers à une situation de pauvreté et de dépendance. Ces employés sont généralement des autochtones qui collectent le bois mort dans des zones de plus en plus reculées. Ceux qui tentent de travailler en dehors de la filière bien organisée du mode et coût de transport trop prohibitif.

Dégradation des terres :

Elle peut se manifester de deux sortes : dégradation physique et dégradation chimique. La dégradation physique peut avoir pour origine une déstructuration du sol liée à la faible teneur en liants dans le sol, comme par exemple la matière organique dont l'absence peut être due en partie au défrichement. La mise à nu

ur juguler le fléau

des sols ajoutée à leur faible cohésion entraîne leur exposition à l'érosion, laquelle peut être hydrique ou éolienne. L'érosion éolienne est à l'origine de la dynamique dunaire et de mouvements de sables très préjudiciables à l'ensemble des infrastructures de base du pays (routes, aéroports, chemins de fer, ...). Ce phénomène sévit dans la quasi-totalité du pays. L'érosion hydrique à l'origine de creusements de terrains, ravinements, rigoles, destruction de berges du fleuve et d'un transport important de particules fines, est principalement localisée dans la région du Guidimakha et accessoirement dans le Brakna et l'Assaba. La dégradation chimique s'est manifestée sous l'effet de la faible pluviométrie et d'une forte demande évaporatoire qui provoque la remontée des sels par capillarité et aboutit à une salinisation des sols. Ce phénomène est principalement observé dans le bas-delta du Fleuve Sénégal. Ces dégradations des terres engendrent une baisse de fertilité importante et menacent ainsi la sécurité alimentaire des populations. Dégradation de la Biodiversité. Les variations climatiques que connaît le pays depuis trois décennies ont introduit des perturbations graves des différents écosystèmes qui constituent ce pays. Le corollaire de cette situation est la disparition de nombreuses espèces aussi bien floristique que faunistique. L'état de ces différentes espèces a été décrit dans la Monographie Nationale sur la Diversité Biologique en Mauritanie réalisée en 1998.

Dégradation de la Flore

On estime que la sécheresse que connaît le pays depuis 1970, qui s'est traduite par l'extension du désert sur environ 150.000 km² et a modifié de fait la répartition géographique des zones agro-écologiques, est le premier responsable de la dégradation du couvert végétal. Plusieurs autres facteurs comme le vent de sables, le défrichement, la demande en énergie traditionnelle (bois et charbon de bois), les feux de brousses ou encore la pression du cheptel ont été identifiés comme responsables de la dégradation de la flore et de la faible régénération du couvert végétal.

Dégradation de la Faune

Le premier effet de la désertification sur la faune a été la disparition des habitats naturels des animaux. De nombreuses espèces ont été ainsi contraintes d'émigrer vers d'autres milieux à la recherche de conditions d'habitat plus favorables. C'est ainsi que des centaines de milliers de galeries, qui servaient de refuge aux animaux au cours de la saison sèche, ont été détruites pour les besoins de la production du bois de chauffe, du charbon de bois et du matériel de construction (poteaux, piquets,...). Le braconnage, les feux de brousse, ainsi que les insuffisances des mesures de protection et de gestion durable des ressources faunistiques ont aussi été à l'origine de la disparition de nombreuses espèces animales en Mauritanie.

Dégradation du cadre de vie

Parmi les conséquences les plus graves de la désertification, on peut

citer la dégradation générale du cadre de vie et la paupérisation d'une frange importante de la population. L'exode rural et l'urbanisation accélérée sont aussi les conséquences de la sécheresse et de la désertification. D'autres formes de dégradation sont aussi apparues, parmi lesquelles on peut citer le tarissement des cours d'eau et puits ainsi que les pollutions aussi bien des eaux superficielles que des côtes. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification, plusieurs activités ont été menées au niveau national à partir d'abord d'une approche directive puis d'une approche plus participative et décentralisée. En Mauritanie, l'adoption de cette dernière approche a été le fruit d'un long processus évolutif depuis l'indépendance, la Mauritanie a vu sa politique en matière de lutte contre la désertification évoluer au gré des changements des conditions climatiques et de leurs incidences. La stratégie de lutte contre la désertification était alors basée sur la conception et la mise en œuvre de programmes de lutte contre l'avancée du désert. Ces actions étaient sous-tendues par un seul objectif, celui de l'autosuffisance alimentaire. Le Gouvernement a par la suite créé le Comité National de Lutte Contre la Désertification (CNLCD), organe chargé de la mise en œuvre et du suivi des recommandations. Cette action a été suivie par la création de la Direction de la Protection de la Nature puis par l'instauration d'une journée de l'Arbre et ensuite d'une semaine de l'Arbre instituée. Un second thème, a permis de dégager les orientations suivantes : l'impérieuse nécessité d'intégrer la lutte contre la désertification dans le cadre du développement global du pays ; l'organisation d'actions concrètes de lutte contre la désertification aux niveaux local et régional ; la nécessité de mise en place de programmes de formation et de vulgarisation en étroite collaboration avec les projets de développement rural ; l'extension des activités engagées dans le cadre du projet « Ceinture Verte » avec l'intensification de la participation des populations à ce programme. Cette nouvelle orientation a été poursuivie aussi bien au niveau mauritanien que régional et international pour aboutir à une nouvelle stratégie sous-tendue par les objectifs suivants : rendre à l'homme son rôle de moteur dans le développement ; rebâtir l'économie sur des bases saines ; réaménager l'espace pour un nouvel équilibre écologique. Un ensemble de projets directement ou indirectement liés à la lutte contre la désertification ou à l'atténuation des effets de la sécheresse ont vu le jour. Le **Projet Ceinture Verte** C'est l'un des tous premiers projets de reboisement exécuté en Mauritanie et qui a pour double objectif de protéger la ville de Nouakchott contre l'ensablement, son objectif est de fixer et de stabiliser un certain nombre de sites essentiellement en milieu rural grâce à des formations végétales beaucoup plus abondantes dans l'écosystème sahélien mauritanien et sur la base d'une technique beaucoup plus simple que dans le



cas précédent.

Le **Projet de Lutte Contre l'Ensablement et la Mise en Valeur Agro-Sylvo-Pastorale** : a permis de développer des techniques de plantation, de coupes et de régénération, notamment d'espèces locales, très simples et rapides. Il a aussi été l'occasion de développer des approches participatives qui responsabilisaient plus les populations locales dans la gestion et l'appropriation de leurs terroirs. Des actions de conservation des sols, des eaux, de sylviculture ou encore de pastoralisme ont été réalisées au profit de communautés rurales dans un objectif de lutte contre la pauvreté. C'est dans ce cadre que 277 diguettes en terre, 554 gabions et 3420 ha ont été réalisés.

Le **Projet Pôles Verts** : exécuté dont l'objectif était de restaurer des milieux naturels en milieu sahélien. Quatorze sites ont été ciblés, sites répartis à majorité dans le Brakna mais aussi dans le Guidimakha et le Gorgol.

Le **Projet Oasis** : en continue, Son objectif principal est la protection et le développement de l'Agriculture en milieu oasien. Cependant, il a entrepris de nombreuses activités de replantation dans le but de fixation des dunes pour la réhabilitation des palmeraies.

Le **Projet de Ceinture Verte de Kaédi** : réalisé pour la protection de l'aéroport et de l'agglomération de Kaédi. Il s'est traduit par la mise en défens de 1200 ha et la replantation d'une superficie équivalente.

Le **Projet de reboisement Villageois** : en étroite collaboration avec les communautés villageoises bénéficiaires, il a permis la plantation de 1634 ha.

Le **Projet de Gestion Intégré des Ressources Naturelles de l'Est Mauritanien (GIRNEM)** : il a été d'abord l'occasion de tester sous forme d'un projet pilote l'une des premières expériences de la méthode d'autogestion des terroirs. Il s'est attelé à travers une approche écosystémiques à aider les populations rurales de l'Est du pays à une meilleure valorisation des potentialités de leur milieu naturel et de centraliser autour de la problématique de l'élevage.

Le **Projet Barrière Verte du Trarza** : a permis la fixation de 600 ha de dunes vives pour les besoins de protection de périmètres irrigués dans le Trarza.

Le **Projet de Protection de la Forêt de Gani** : a permis la mise en dé-

fens, au moyen d'une barrière en grillage, de 2200 ha que couvre la forêt de Gani. La confection et l'installation des clôtures ont été réalisées par les coopératives locales. Le **Projet de Gestion des Ressources Naturelles Forestières (PGRNF)** : a permis une meilleure connaissance de la filière de charbon de bois, la réalisation de travaux d'inventaires des forêts classées de Gani et de Diorbivol, ainsi que la formulation de stratégies et de schémas d'aménagement des forêts classées.

Le **Projet Foyers Améliorés** : il comportait un volet sensibilisation, animation et vulgarisation et un volet recherche, développement et formation des artisans. Ce projet, qui a été très apprécié par la majorité des bénéficiaires, a permis le placement de 27.000 foyers et la formation de 250 artisans.

Le **Programme d'Energie Domestique au Sahel (PED Sahel)** : C'est un programme régional en démarrage et qui vise à aider à la mise en œuvre de la stratégie de l'énergie domestique en prenant en charge les actions suivantes : réaliser les actions de communication trans-sectorielle et la sensibilisation des décideurs ; contribuer à l'évaluation rétrospective des actions passées et au diagnostic de la situation actuelle ; constituer une banque de données sur les énergies domestiques et rendre les données facilement accessibles ; appuyer les ONG et les médias dans les actions de communication et de sensibilisation.

Le **Projet de Gestion des Ressources Naturelles en Zones Pluviales (PGRNP)** : c'est un programme décentralisé et qui implique 250 villages répartis dans 9 wilayas sur les 13 que compte le pays. Il vise la promotion du développement intégré dans un cadre participatif. Il comporte plusieurs volets étroitement liés à la lutte contre la désertification, à savoir : l'aménagement de 16.000 ha de forêts classées ; fixation de 600 ha d'espaces dunaires ; promotion de l'agroforesterie et lutte contre l'utilisation du bois et charbon de bois.

Le **Programme de Lutte Contre l'Abandon des Terroirs Villageois de l'Assaba ou Programme 'Assaba' Programme de développement communautaire** : il comporte de nombreux volets : fixation des dunes, reboisement, aménagements hydrauliques, amélioration des in-

frastructures sociales, etc...

Le **Projet Changements Climatiques** : il s'agit d'un programme régional qui entreprend l'inventaire des émissions de gaz à effets de serre et l'établissement d'une monographie couvrant les domaines de l'énergie, la foresterie, l'industrie, l'agriculture et les déchets urbains.

Le **Projet Biodiversité ou dégradation des terres dans la Vallée du Fleuve Sénégal** : ce programme vise à réhabiliter les terres dégradées de la vallée du Fleuve Sénégal, à mieux mettre en valeur les sols de cette région, à préserver la biodiversité et à établir des plans d'aménagements adaptés à chaque type d'écosystème.

Le **Programme de Développement Intégré de l'Agriculture Irriguée en Mauritanie** : ce programme concerne le crédit agricole, la diversification des spéculations, la recherche sur la performance des espèces locales et la lutte contre la dégradation de l'environnement dans la vallée du fleuve Sénégal.

Le **projet Synergie des conventions environnementales** : il travaille sur quatre axes majeurs : institutionnel, législatif et réglementaire, information environnementale et conception de projets et programmes conformément à l'esprit des conventions environnementales (CCD, CBD, CCC, etc.). Le projet a déjà engagé un important travail de collecte sur la législation environnementale en Mauritanie et a contribué pour l'élaboration de textes réglementaires et a appuyé l'institution pour l'élaboration et la mise en œuvre du Programme multisectoriel de lutte contre la désertification (PMLCD). La mise en œuvre des différents programmes issus des politiques de développement économique et social, s'est traduite sur le terrain par une multitude de projets se réclamant tous, partiellement ou entièrement, du domaine de la lutte contre la désertification et la pauvreté. A la lumière des discussions et résultats perceptibles de ces programmes, il est évident qu'il y a une nécessité impérieuse d'impliquer les populations à la base et la société civile dans toutes les phases d'élaboration, d'exécution et de suivi-évaluation des activités et projets de lutte contre la désertification. Néanmoins le pays dispose d'une expérience variée en matière de création et de mise en œuvre de fonds de crédit rural destiné au développement local. En matière de crédit, les expériences pour organiser des banques de villages, des groupements de crédit mutuel informels ont vu le jour au cours des dix dernières années. Des solutions existent, d'une façon générale et peuvent apporter des solutions partielles au développement local du pays. Par ailleurs le gouvernement a entrepris des efforts pour lutter contre la désertification. La politique de développement économique telle que définie dans le cadre des programmes d'ajustement structurels a pour objectifs généraux d'encourager l'initiative privée et de redéployer l'intervention de l'Etat en s'appuyant sur l'action participative des populations.

Samba Mamadou Guèye

Médecine alternative

Réserver la médecine pour les urgences

Face à l'augmentation des problèmes de diabète, arthrose, mal de dos, maladies cardiaques, cancer mais aussi dépression, insomnie, démences, maladies neurodégénératives etc., la médecine a réagi en créant des masses de médicaments pour masquer les symptômes de ces maladies.

Mais ajouter des médicaments chimiques à un mode de vie qui déjà ne convient pas à votre organisme ne peut que détériorer encore plus votre santé. En effet, il ne faut pas être naïf : la plupart de nos problèmes de santé ne sont que des réactions d'adaptation naturelles de notre corps aux maltraitances que nous lui infligeons. Ce sont des messages que nous envoient nos organes pour nous crier : « ASSEZ !!! »

Ne coupez pas la communication avec vos organes

Empêcher vos organes de s'exprimer, c'est préparer le terrain pour des problèmes de santé bien plus graves demain. Les médecins ne peuvent pas encore l'expliquer aujourd'hui. Très peu de recherches sont faites à ce sujet, car l'essentiel des budgets va à la recherche pour trouver de nouveaux médicaments rentables. Mais je suis convaincu qu'on s'apercevrait très vite, si l'on cherchait de ce côté, que la hausse de la pression artérielle (hypertension), la hausse du taux de cholestérol, la baisse de la sensibilité à l'insuline, le gain de poids, le mal de dos, de tête, et même l'insomnie et la dépression, sont des réactions biologiques nécessaires, une sorte de pompier intérieur qui se met en route pour éteindre l'incendie. Tuer le pompier, cela n'éteint pas l'incendie. Comme casser le thermomètre ne

lorsque vous faites moins d'exercice physique, que vous mangez mal, que vous êtes en surpoids, vous avez plus de risques cardiaques. Or, votre taux de cholestérol, lui aussi, augmente. Cela veut-il dire que réduire votre taux de cholestérol diminuera votre risque cardiaque ? Non, ce n'est pas ce que montrent les études réalisées à ce sujet. Les traitements médicaux et même les régimes qui font baisser le cholestérol sont au centre aujourd'hui d'une intense controverse, que les lecteurs fidèles de Santé Nature Innovation commencent à bien connaître (j'espère !). On s'aperçoit que si les gens ont beaucoup de cholestérol et beaucoup de maladies cardiaques, c'est parce qu'ils ont un mode de vie délétère (sauf les rares cas d'hypercholestérolémie familiale). Mais dans ce cas, réduire seulement le cholestérol ne fait qu'aggraver leurs problèmes de santé et ne réduit nullement la mortalité. C'est pourquoi on peut penser que la hausse du cholestérol est une manière pour notre corps de se protéger contre les effets d'un mode de vie déréglé. Cela ne veut pas dire qu'il faille laisser monter votre cholestérol. Ce qu'il faut faire, c'est vous attaquer aux causes, autrement dit à votre régime alimentaire et à votre mode de vie. Il y a de nombreux autres exemples de réactions naturelles de défense de l'organisme que la médecine conventionnelle combat avec des médicaments : la fièvre et l'inflammation en cas d'infection, la toux, les éternuements, le mal de dos ou le mal de tête. Au début, ça marche, c'est formidable. Mais plus vous étouffez les signes que votre corps essaye de vous envoyer, plus vos organes se mettent à crier. À ce petit jeu, la nature finit tou-



La chaleur dégagée par la gaulthérie assouplit, relaxe et apaise. La zone massée bénéficie de l'action rubéfiante de l'essence qui fait rougir la peau en dilatant les vaisseaux sanguins. La zone endolorie est mieux irriguée en sang et se « réchauffe » alors que l'inflammation s'atténue. Et cela pourrait être vrai également de la dépression et de l'insomnie.

La dépression et l'insomnie ne sont pas toujours des maladies Selon deux chercheurs américains, la dépression pourrait ne pas être une maladie mais un avantage évolutif, c'est-à-dire un avantage dans la « lutte pour la vie ».

Dans un article scientifique très sérieux publié dans Psychological Review, ils expliquent que la dépression existe dans toutes les civilisations. Les personnes dépressives pensent souvent de façon intense à leurs problèmes. Ces pensées, appelées « ruminations », sont persistantes et souvent la personne dépressive a du mal à penser à autre chose. Or, ces pensées sont souvent très analytiques. Cela veut dire que la personne se fixe sur un problème et l'analyse encore et encore sous tous ses angles, par petits bouts. Ce mode de pensée peut être très ef-

ficace pour résoudre les problèmes complexes. On s'est aperçu qu'une personne qui se sent déprimée face à un problème mathématique a plus de chance de le résoudre ! Ce serait la même chose pour l'insomnie : une personne insomniaque a souvent, consciemment ou non, une bonne raison de vouloir rester éveillée. L'insomnie pourrait être une réaction normale de notre organisme pour nous protéger face à un danger qui nous menace, ou menace nos proches. L'insomnie peut aussi nous protéger quand, par exemple, nous nous réveillons parce que nous avons un problème urgent à résoudre ou un travail à accomplir.

Le surpoids, l'hypertension, le goût pour les nourritures qui provoquent le diabète sont d'ailleurs aussi des produits de notre évolution. Les personnes capables de stocker de la graisse pour faire face aux famines, capables de manger beaucoup de sel pour augmenter la rétention d'eau et ainsi mieux supporter la chaleur et l'humidité, ou encore attirées par les nourritures sucrées et hautement caloriques ont un avantage évolutif sur les autres. Il est vrai que ces avantages sont devenus des désavantages dans le monde moderne, où les nourritures hypercaloriques sont constamment à portée de nos mains. Il n'empêche : bloquer nos mécanismes physiologiques normaux par des médicaments semble une idée très dangereuse. On ne voit pas comment cela pourrait ne pas avoir d'effets indésirables graves à long terme. Les médicaments nous empêchent d'entendre les signaux que notre corps cherche désespérément à nous envoyer. Alors sachons les réserver pour les vraies urgences, lorsqu'il n'y a pas de solution naturelle possible.

Sidi Moustapha Ould BELLALI

Source : Jean Marc Dupuis



fait pas baisser la température. Or, c'est exactement ce que nous faisons lorsque nous prenons des médicaments pour éliminer les symptômes de ces maladies. Beaucoup de médicaments éliminent les symptômes mais ne soignent pas la cause. Prenez le cholestérol par exemple :

jours par gagner. Car il faut augmenter les doses de médicaments jusqu'à ce que se déclenche la cascade des « effets indésirables » qui sont en réalité des accidents bien prévisibles. (Contre le mal de dos, les huiles essentielles comme la gaulthérie couchée sont efficaces :

Ces plantes qui nous nous rendent belles

Prendre soin de soi avec des fleurs, des racines, c'est naturel ! Et comme les jardiniers de la beauté savent de mieux en mieux faire parler les plantes, il est facile de faire son marché. Pourquoi les actifs végétaux nous séduisent-ils de plus en plus ? Parce qu'ils nous rassurent. L'ère des cosmétiques à la moelle de bœuf, au placenta ou à l'huile de vison a vécu. Les produits d'origine animale ont été remplacés dans les cosmétiques par des actifs d'origine végétale, algues comprises, jugés plus sûrs. Des principes actifs 100 % naturels On dénombre environ 800 000 espèces sur la planète. Cette diversité moléculaire est telle que les chercheurs sont dans l'impossibilité de l'égaliser chimiquement par des actifs de synthèse. D'autant que, dans une plante, tout est digne d'intérêt : racines, feuilles, tige, fleurs ... Chaque partie est une usine à produire des molécules biologiquement actives et différentes d'un bout à l'autre du végétal. Et puis, ces molécules ont beaucoup plus d'affinités avec l'organisme que les synthétiques. Quoi de plus naturel, pour nous qui faisons partie de cette nature, que de la sentir près de nous, prête à soigner nos petits maux et à nous faire du bien !

- 8 bienfaits des graines de courge
- Un traitement naturel contre les parasites intestinaux : l'oxyurose, les ténias
- Des graines très alcalines
- Une bonne source de vitamines : A, B et E
- Contiennent des phyto-stéroïls qui réduisent le taux du mauvais cholestérol
- Contiennent le L-tryptophane, précurseur de sérotonine pour lutter contre l'insomnie et la dépression
- Riches en protéines: 100 g de graines fournissent 30 g de protéines
- Contiennent de nombreux sels minéraux : phosphore, magnésium, fer, zinc et cuivre
- Soulagent les troubles de la prostate (difficulté de miction due à l'hypertrophie de la prostate).

Eau salée

Une ressource alternative

Aujourd'hui, 40% de la population mondiale vit à moins de 100 km de la mer. Cela signifie que, potentiellement, 2,4 milliards d'habitants pourraient être approvisionnés en eau potable grâce à la technique du dessalement. De plus, les eaux salées représentent 97% du volume total d'eau présent sur notre planète, ce qui en fait un réservoir naturel gigantesque encore inexploité comparée aux seulement 3% d'eau douce majoritairement traitée pour produire de l'eau potable. Au-delà de ces considérations démographiques et environnementales, le dessalement constitue aujourd'hui une réponse économiquement viable pour les pays industrialisés comme pour les régions qui manquent de ressources en eau. En l'espace de 10 ans, son coût a été divisé par 2 grâce à l'optimisation constante des procédés d'osmose inverse.

Alors que les réserves en eau douce viennent à manquer dans certaines régions du monde, le dessalement s'impose de plus en plus comme une solution, notamment dans les pays où les populations sont concentrées sur les côtes. Aujourd'hui 17.000 usines de dessalement dans 120 pays, produisent 66 millions de m³, dont les deux tiers sont destinés à la consommation, plus de 30% à l'industrie et 3% à l'irrigation. Déjà 200 millions de personnes sont alimentées en eau dessalée. De grands pays d'Asie devraient avoir des besoins considérables dans les 50 années à venir dans ce domaine. Le dessalement devient alors une solution d'avenir.

Le dessalement de l'eau de mer est une technique qui permet de retirer le sel de l'eau salée ou saumâtre pour la rendre potable. Cette technique permet actuellement de produire 1 % de l'eau potable utilisée dans le monde mais elle est amenée à se développer de plus en plus. En effet, l'accroissement de la population, la multiplication des sécheresses et l'épuisement des ressources en eau douce poussent de plus en plus d'états à se tourner vers cette solution.

Le dessalement par osmose inverse est une technologie qui a connu de grandes avancées au cours des dernières décennies. C'est une application industrielle fiable permettant d'apporter des réponses à grande échelle aux besoins en eau potable. L'osmose inverse consiste à produire de l'eau potable en plaçant de l'eau de mer sous pression pour forcer les molécules d'eau à traverser une membrane infranchissable pour les molécules de sel de mer. L'eau douce est ainsi récupérée alors que la partie saturée en sel, appelée saumure, est traitée, diluée et réintégrée dans le milieu naturel marin.

Les deux leviers d'action à activer en priorité aujourd'hui pour lutter contre les pénuries programmées de demain sont la maîtrise de la consommation d'eau et la sécurisation de l'approvisionnement qui mobilisera la ressource là où elle se trouve.

La salinisation des terres est destructrice

Certaines îles de l'océan Indien pourraient être rendues définitivement inhabitables par l'eau salée qui

a inondé leurs sols lors du tsunami dévastateur du 26 décembre. Certains spécialistes font valoir que la salinisation des terres pourrait s'avérer aussi destructrice, à terme, que le tsunami. De nombreuses communautés villageoises pourraient se retrouver dépendantes de l'aide extérieure pour leur alimentation et leur approvisionnement en eau potable, et ce pour les mois ou les années qui viennent.

Dans certains pays asiatiques comme au Sri Lanka, le sel a empoisonné des milliers d'exploitations rizicoles, ainsi que des bananeraies et des plantations de mangues. Il forme déjà une croûte sur les champs à mesure que ceux-ci s'assèchent. Les terres dont ces gens tirent leur subsistance vont devoir rester en friche pendant un an ou deux, tant elles ont été baignées d'eau salée. Certains spécialistes de l'agriculture ont établi dans l'est du Sri Lanka qu'il va sans doute falloir une décennie pour que ces terres côtières puissent à nouveau être exploitées.

Dans de nombreuses côtières, des centaines de puits utilisés par les villages côtiers sont désormais salinisés et, dans certains cas, ils ont été comblés par le sable que charriaient les vagues gigantesques. Des dizaines d'atolls coralliens des Maldives, au sud de l'Inde, ont été entièrement recouverts par les vagues, qui ont envahi les réserves d'eau souterraine. Sur dix-sept ou dix-huit îles, on ne trouve plus du tout d'eau potable.

Il faut l'acheminer par bateau, selon un fonctionnaire de l'Organisation

mondiale de la santé (OMS).

La salinisation des puits est un vrai problème

La salinisation des puits est un vrai problème. De nombreuses communautés établies le long des côtes, au sud et à l'est, ont besoin de ces puits à ciel ouvert pour s'approvisionner en eau potable. Pour traiter correctement les puits, il faut pomper l'eau salée, puis chlorer les puits afin d'éliminer les contaminants. Il s'agit d'une priorité absolue. Toutefois, une telle méthode ne fonctionne pas toujours. Si l'eau de mer a rempli les puits sans avoir contaminé les couches de terrain dont les puits tirent leur eau, on devrait arriver à la pomper. En revanche, si elle a pénétré jusqu'aux nappes phréatiques, il faudra des années, voire des décennies, pour que les moussons nettoient les roches. Et, dans certaines régions, il se pourrait que ce soit impossible.

En attendant, les gens vont donc devoir importer de l'eau, recourir à de coûteux désalinisateurs ou simplement recueillir l'eau des moussons. Paradoxalement, la dépendance envers les puits est souvent héritée d'anciens projets humanitaires. Depuis les années 1980, les organismes d'aide ont convaincu les communautés de la région de ne plus puiser les eaux de surface, comme elles le faisaient traditionnellement, pour leur préférer de nouveaux puits utilisant les ressources en eaux souterraines, plus sûres.

Des approches pour contrôler la salinité

La présence de sels solubles dans la terre, les eaux souterraines et les nappes d'eau de surface, est le principal problème mondial de dégradation de la terre. La salinité exige un coût économique et environnemental. Cela inclut la réduction de la productivité agricole, le déclin de la qualité des approvisionnements en eau potable, l'irrigation et l'utilisation industrielle, le dégât de l'infrastructure urbaine et la perte de la biodiversité dans les écosystèmes terrestres et aquatiques.

Comme beaucoup de procédés de dégradation de la terre, incluant l'érosion par le vent et l'eau, la salinité est un processus naturel. Cepen-



dant, la terre utilise des pratiques telles que le défrichement et l'irrigation, qui ont augmentées significativement la durée du problème. Mondialement, des millions d'hectares de terre arable sont perdus chaque année à cause d'une irrigation saline. La salinité de terre sèche est le résultat de l'augmentation des niveaux des eaux souterraines par le défrichement d'une végétation native à enracinement profond et son remplacement par des récoltes annuelles à enracinement peu profond et de variétés pour le pâturage. L'irrigation de salinité a résulté d'une sur-irrigation de terre agricole, de l'utilisation d'une eau d'irrigation de faible qualité et de types de sols agricoles non convenables. Il y a un nombre d'approches pour contrôler la salinité, incluant la protection de la végétation restante, les mesures agronomiques et les solutions chimiques. Les mesures agronomiques règlent la plantation des récoltes lors de conditions climatiques et de terre favorables et utilisent les méthodes de rotation des cultures où des récoltes tolérantes au sel peuvent être utilisées. Les options techniques impliquent des travaux de drainage et de pompage. Pour lutter contre la sur-irrigation, une irrigation goutte à goutte et le contrôle du taux d'humidité de la terre peuvent être utilisés pour déterminer quand les sols ont besoin d'irrigation.

Les applications d'eau peuvent être adaptées aux exigences en eau des plantes.

La salinité est un problème difficile à gérer en raison de la complexité du problème d'équilibre de l'eau, le coût des mesures de contrôle de la salinité et le fait que les stratégies de gestion mises en place aujourd'hui peuvent prendre beaucoup d'années pour avoir un quelconque effet.

Cependant, les stratégies doivent être mises en place pour réduire l'impact de la salinité sur nos ressources en terre et en eau.

Aider les plantes à lutter contre le stress salin

Une équipe de recherche franco-grecque vient de mettre en évidence un nouveau mécanisme qui prépare les plantes à répondre efficacement au stress salin.

Cette étude, qui permet d'envisager le développement de prétraitements

visant à la conquête de nouveaux territoires aujourd'hui encore non cultivables ou salinisés suite à une agriculture trop intensive.

La défense des plantes contre le stress salin est une situation préoccupante rencontrée dans plusieurs régions du monde où la pression sur l'eau devient de plus en plus forte, notamment en raison des changements climatiques et de la nécessité d'augmenter le rendement des cultures face à une population mondiale grandissante. Le peroxyde d'hydrogène (H₂O₂) et le monoxyde d'azote (NO) sont des espèces chimiques réactives dans les voies de transduction du signal conduisant à l'activation de la défense des plantes contre les stress biotiques ou abiotiques. Les chercheurs, auteurs de cette étude ont donc analysé l'impact du prétraitement de plants d'agrumes avec l'une ou l'autre de ces deux molécules sur l'acclimatation de ces plantes à la salinité. Leurs résultats démontrent que de tels prétraitements réduisent fortement les effets préjudiciables phénotypiques et physiologiques qui accompagnent ce stress. Une analyse protéomique a permis de révéler 85 protéines foliaires dont les niveaux d'accumulation varient de manière significative lors de l'application du stress salin. De manière remarquable, une grande partie de ces changements ne sont pas observés lorsque les plantes sont prétraitées au préalable soit avec du peroxyde d'hydrogène (H₂O₂) soit avec le nitroprussiate de sodium (SNP, un donneur de NO). D'autres chercheurs français ont identifié, pour la première fois, chez des plants d'agrumes une fraction de protéines dont l'activité est régulée par la fixation de NO sur leurs cystéines (S-nitrosylation).

Ces travaux révèlent plusieurs protéines qui montrent des changements soit de leur état d'oxydation (carbonylation; 40 protéines) et / ou de S-nitrosylation (49 protéines), en réponse au stress salin. Globalement, les résultats indiquent un fort recouvrement entre les voies de signalisation induites par H₂O₂ et NO dans l'acclimatation des plantes à la salinité.

Baba D. Traoré
dianfatraor@yahoo.fr



La République arabe d'Égypte

Un géant culturel et économique du continent

En incluant les îles, l'Afrique est un continent de 30 221 532 km² et peuplé d'un milliard d'habitants. Elle est bordée par la mer Méditerranée au nord, le canal de Suez et la mer Rouge au nord-est, l'océan Indien au sud-est et l'océan Atlantique à l'ouest. L'Afrique comprend 49 pays en incluant Madagascar, et 54 en incluant tous les archipels.

Au cours du mandat du Président de la République M. Mohamed Ould Abdel Aziz à la tête de l'Union Africaine nous revisitons, dans une série d'articles, les performances et le potentiel des différents Etats membres de l'Union et ses organisations affiliées. Dans l'article ci-après, c'est la République Arabe d'Égypte qui est présentée.

L'Égypte, en forme longue la République arabe d'Égypte, en arabe *Gumhuriyyat Miṣr al-Arabiyyah*, en arabe égyptien communément appelée *Masr4*, est un pays se trouvant essentiellement en Afrique du nord-est situé sur la côte sud de la Méditerranée orientale : le bassin Levantin, seule la partie nord-est du territoire égyptien constituée par la péninsule du Sinaï se situe en Asie. L'actuelle Égypte occupe l'espace géographique qui fut naguère celui de l'Égypte antique.

Avec plus de 86 millions d'habitants, l'Égypte est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique derrière le Nigeria et l'Éthiopie. En très forte croissance, sa population a été multipliée par quatre en soixante ans.

Sa capitale est Le Caire (*al-Qâhira*, قاهرة). Si la langue officielle est l'arabe, la langue parlée est l'égyptien (arabe dialectal). Le siwi - tamazight (berbère) de l'ouest du pays - est toujours parlé à Siwa. Le copte, lui, survit en tant que langue liturgique des chrétiens d'Égypte. Quant au nubien, il demeure une langue parlée par les habitants de Haute-Égypte, dans la région d'Assouan, une région communément appelée Nubie. Sa monnaie est la livre égyptienne.

On distingue généralement quatre régions : la Basse-Égypte, la Moyenne-Égypte, la Haute-Égypte et la Nubie.

L'Égypte multiplie les extrêmes : pays arabe le plus peuplé, 90 % de sa population habite dans une bande de terre fertile qui longe le Nil (24 km dans sa plus grande largeur près du Fayoum, en moyenne 10 km, mais peut n'avoir qu'une centaine de mètres). Le reste du territoire est désertique.

Au sud, le Nil se heurte à une barrière montagneuse ; à mesure qu'il se dirige vers le nord, le paysage devient de plus en plus plat et désertique.

Au nord du Caire, la vallée se transforme en un vaste delta de 200 kilomètres de large, semblable à un

grand éventail fertile plongeant dans la mer Méditerranée.

À l'est de la vallée se trouve le désert d'Arabie, à l'ouest le désert Libyque, plateau aride ponctué de formations géologiques bizarres et d'oasis luxuriantes.

À l'est, par delà le canal de Suez s'étend la péninsule du Sinaï, extension du désert d'Arabie, où le mont Sainte-Catherine culmine à 2 642 mètres.

Économie

Essentiellement agraire, l'économie égyptienne tente désormais de se diversifier vers des domaines comme le tourisme ou l'industrie. Les principaux partenaires économiques de l'Égypte étaient en 2004 les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, l'Inde, le Pakistan et le Japon. Les principales ressources économiques de l'Égypte sont le pétrole et le gaz naturel, les revenus issus du canal de Suez, le tourisme, les métaux et l'agriculture (surtout le coton). Le pays dépend également en grande partie de l'aide internatio-



nale.

L'adoption d'une nouvelle constitution en janvier 2014 a été une étape clé de la feuille de route pour la transition publiée en juillet 2013 après la destitution du président Morsi. Cependant, l'avenir politique incertain du pays en 2014 continuera de saper les perspectives de reprise économique.

Les agences de notation internationales ont récemment révisé les perspectives économiques de l'Égypte à la hausse, en raison de l'arrivée massive de fonds en provenance des pays du Golfe (Émirats arabes unis pour 7 milliards USD, Arabie saoudite pour 5 milliards USD et Koweït pour 4 milliards USD). Une solution à plus long terme pour restaurer la compétitivité économique de l'Égypte consisterait à entreprendre une réforme structurelle et progressive des subventions à l'énergie bien trop coûteuses et de la fiscalité. En n'accordant ces subventions qu'aux franges les plus nécessiteuses de la société, l'Égypte pourrait renforcer son programme de justice sociale et dégager la marge de manœuvre bud-

gétaire nécessaire pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. Cependant, les réformes économiques nécessitent une situation politique stable.

Pour redonner espoir aux jeunes, dont beaucoup s'appauvrissent, l'Égypte a besoin de mettre en œuvre des politiques qui aideront les petites et moyennes entreprises (PME) à profiter des chaînes de valeur mondiales, particulièrement dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, compte tenu du vaste marché dont dispose le pays, de son avantage linguistique et de sa proximité avec l'Europe, l'Asie et le Golfe Persique.

Grandes villes d'Égypte

Outre la capitale, Le Caire qui comprend également Gizeh, les grandes villes égyptiennes sont les suivantes : Alexandrie, Assouan, Assiout, Banha, Dahab, El Arich, El-Mahalla El-Kubra, Hurghada, Mansourah, Marsa Matrouh, Louxor, Karnak, Kôm Ombo, Port Safâga, Port Saïd,



cipitations restent encore assez rares (la moyenne au Caire est de six jours de pluie par an). Alexandrie est la ville égyptienne qui reçoit le plus de précipitations, environ 19 cm/an, tandis qu'Assouan ne reçoit qu'environ 10 mm tous les cinq ans.

Au printemps, sévit assez souvent le khamṣin, un vent sec, chaud et très poussiéreux, souffle brûlant des déserts du sud-est. À la vitesse de 150 km/h, il arrache les feuilles des arbres et donne au ciel une teinte orange foncé ; l'air se charge de poussière ce qui rend la respiration oppressante. Pendant ces cinquante jours (d'où le nom de cette saison), l'Égypte connaît quelques violents orages, autrefois symbolisés par le dieu Seth.

En été, la température est élevée, mais le soir une brise régulière du nord rafraîchit l'atmosphère ; cette chaleur sèche est en fait plus supportable qu'une chaleur humide.

Ce grand soleil, cette chaleur sèche n'ont pas été sans influencer sur les mœurs des anciens Égyptiens : le besoin de vêtements ne se faisait guère sentir, mais la perruque était utile pour se protéger des rayons du soleil ; les bains et les soins de la toilette rafraîchissaient l'épiderme, tandis que les fards, les cosmétiques, les parfums protégeaient la peau et les yeux de la réverbération solaire, et masquaient l'odeur de la transpiration. C'est aussi pour recueillir quelque fraîcheur que l'on construisait en briques épaisses, que l'on travaillait sous les vérandas et que les gens aisés cachaient leurs demeures dans la verdure des jardins.

Si l'Égypte est à 94 % désertique, elle n'en abrite pas moins diverses plantes qui se sont adaptées à des conditions particulièrement hostiles : lotus, papyrus, palmiers, tamaris, acacias, jacarandas, poincianas, mangroves, etc.

L'Égypte compte environ 430 espèces d'oiseaux et une centaine de mammifères, au nombre desquels les dromadaires, les ânes et les gazelles, etc. On comptait autrefois une grande variété de grands mammifères (léopards, oryx, hyènes, lynx du désert, etc.), aujourd'hui anéantis par la chasse. Très à leur

aise, en revanche, trente-quatre espèces de serpents, des scorpions et quelques crocodiles vivent près d'Assouan.

Histoire

Durant près de trois millénaires, la vallée du Nil vit prospérer une des civilisations les plus brillantes de l'Histoire. L'invention d'une écriture originale sous forme d'idéogrammes, les hiéroglyphes, peu de temps après l'apparition du cunéiforme en Mésopotamie vers -3300, fit sortir l'espèce humaine de la Préhistoire. L'Égypte des pharaons put ainsi largement s'épanouir pour atteindre son apogée au XIII^e siècle avant notre ère, laissant une œuvre monumentale au patrimoine mondial.

Après de nombreuses invasions et occupations diverses (essentiellement Perses, Grecs, Romains et Byzantins), au I^{er} siècle s'est formée la communauté chrétienne, convertie par saint Marc, les Coptes (déformation arabe du mot grec Aiguptios : Égyptien). Ils sont aujourd'hui plusieurs millions. Le pays passa ensuite sous domination arabe au VII^e siècle, puis ottomane.

Le royaume d'Égypte accède à l'indépendance en 1922. En dépit d'une longue tutelle ottomane puis britannique, sa culture reste aujourd'hui encore fortement marquée par l'identité arabe, dont le président Gamal Abdel Nasser fut l'un des plus célèbres pionniers.

De nos jours, l'Égypte s'inscrit dans un cadre politique moyen-oriental imprégné par ses nombreux conflits avec Israël. Outre ses ouvrages monumentaux tels que le canal de Suez ou le haut barrage d'Assouan, elle demeure mondialement connue pour ses richesses archéologiques présentes dans de prestigieux musées internationaux. La disparition de nombreuses archives fait cependant que son histoire reste fragmentaire, bien que l'évolution des technologies permette de mieux en saisir la grandeur et la portée.

Sidi Moustapha Ould BELLALI
bellalisidi@yahoo.fr

Coupe du Monde 2014 / Groupe A

Le Brésil – Cameroun à 22 heures



Avec 4 pts en 2 matches, le Brésil occupe la première place de son groupe à égalité avec le Mexique. Si une victoire face au Cameroun lundi verrait la Selecao finir en tête, une défaite face au Cameroun pourrait aussi éliminer ces derniers.

La Fifa (Fédération internationale de football association) est sur ses gardes. Alors que les matches à enjeux directs se profilent en Coupe du monde, certaines rencontres pour-

une éventuelle victoire du Brésil mais le nombre de buts encaissés par le Cameroun. La Fifa craint que les Lions Indomptables facilitent une lourde défaite afin de permettre à certains groupes criminels de recevoir plusieurs millions d'euros sur le marché des paris sportifs. Les autorités concernées sont prévenues et cela devra suffire à minimiser au maximum les risques concernant ce duel.



raient être truquées, et Cameroun-Brésil est dans la ligne de mire...

Depuis le début des hostilités, cette Coupe du monde 2014 étonne. Entre les éliminations prématurées de l'Espagne et l'Angleterre, les belles performances du Costa Rica, du Mexique ou du Chili, et les difficultés rencontrées par l'Italie ou le Brésil, quelques parieurs bien inspirés ont peut-être réussi quelques coups fumants. Il devrait y avoir d'autres cotes attractives à l'heure où les troisièmes et dernières journées de chaque poule rendront leur verdict sur la route des huitièmes de finale. Et à ce sujet, la Fifa est en alerte, décidée à lutter contre les rencontres truquées. Et à ce titre, l'instance dirigeante du football mondial portera une grande attention au prochain duel entre le Cameroun et la Selecao, programmé lundi prochain à Brasilia dès 22 heures, dans l'enceinte de l'Estadio Nacional Mané Garrincha. "Il existe une vulnérabilité", a reconnu Ralf Mutschke, chef de la sécurité de la Fifa, cité par le journal brésilien Folha de Sao Paulo. A en croire cet interlocuteur, les faits de corruption ne concerneraient pas

Contre la Croatie, Alex Song a décidé de tuer tous les espoirs des lions indomptables et du peuple camerounais en commentant un acte d'anti-jeu carrément gratuit qui vaut une déculottée, 4-0, à l'équipe nationale du Cameroun face à la Croatie. La bêtise incarnée.

Alors qu'ils semblaient avoir la maîtrise du jeu avec les incursions sur le flanc droit de Moukandjo et de Aboubacar, les lions indomptables vont prendre un premier but à la 11ème minute contre le cours du jeu par l'entremise de Olic qui reprend une superbe passe de Perisic, après avoir battu Mbia de vitesse. Sur leur première réelle action dangereuse, les hommes de Niko Kovac ouvrent donc le score.

A la 40ème minute de jeu, sur un contre amorcé par une excellente accélération de Perisic sur l'aile gauche, Alex Song, en retrait, assène un coup de coude bien mesuré dans le dos du provocateur Mandzucic. L'arbitre qui n'était pas éloigné de la scène fonce vers lui et lui met un rouge. Et du coup, le Cameroun va subir la loi croate.

Croatie 4 - Cameroun 0

De la douleur de la défaite, c'est le carton rouge pris volontairement par Alex Song alors que rien n'explique. Comment un joueur de sa trempe peut-il se laisser piéger par le provocateur Mandzucic connu de la Bunsdeliga pour ses singeries qui ont planté plus d'un adversaire, ainsi que les arbitres ?

Cet après-midi, le Cameroun veut sortir grand, face à un Brésil grand. Face à la Croatie, les lions sortent la tête basse. En réalité, les joueurs croates n'ont pas vraiment eu besoin de forcer leur talent pour corriger les erreurs de réalisme de leurs adversaires. Tactiquement plus sereins, les poulains de Niko Kovac ont tranquillement laissé venir, se payant même le luxe d'abandonner la possession du ballon aux Camerounais en première mi-temps (51%).

Cet après-midi, le Cameroun joue contre le Brésil, pays organisateur. Ils joueront pour l'honneur. S'ils en ont encore un.

Le Brésil

Les doutes ont longtemps escorté le réel potentiel de cette Selecao, reprise en main en novembre 2012 par Luiz Felipe Scolari. Mais le succès (et la finale remportée 3-0 face à l'Espagne) lors de la Coupe des Confédérations a quasiment hissé le Brésil au rang de favori numéro 1 de "sa" Coupe du monde. Enfin équilibré derrière et au milieu, il possède toujours des joueurs capables de faire la différence à tout moment (Neymar, Hulk, Oscar). Le seul doute subsiste en revanche au poste d'avant-centre, puisque derrière Fred, qui a enchaîné les blessures ces derniers mois, personne n'est parvenu à se faire une place. Le Brésil, c'est la technique, la tactique et l'expérience.

Programme du jour :

Australie-Espagne à 18 heures
Pays-Bas - Chili à 18 heures
Cameroun-Brésil à 22 heures
Croatie - Mexique à 22 heures

Programme du 24-6-2014:

Italie- Uruguay à 18 heures
Costa-Rica-Angleterre à 18 heures
Grèce-Cote d'Ivoire à 22 heures
Nigeria-Argentine à 22 heures

Coupe du monde

Cette Allemagne n'est pas infailible, le Ghana l'a prouvé

A défaut de faire tomber l'Allemagne (2-2), le Ghana a levé le voile sur les défauts d'une Mannschaft moins fringante que face au Portugal.

Le jeu : Le réalisme sauve l'Allemagne

Les Black Stars avaient trouvé la solution pour bloquer l'Allemagne. Ils ont considérablement gêné la relance allemande avec un bloc rendu compact par deux lignes défensives resserrées de quatre joueurs, et un bon travail de pressing des deux éléments offensifs sur les centraux de la Mannschaft. Les Ghanéens ont su faire coulisser ce bloc à bon escient pour empêcher les Allemands de trouver des espaces dans l'entrejeu, et ont affiché plus d'engagement que leurs adversaires dans les duels. L'équipe de Joachim Löw, dominatrice dans la possession (62%), a longtemps manqué de solutions avant d'en trouver davantage en seconde période en exploitant un peu mieux les côtés. Mais elle n'a dû son salut qu'à son efficacité offensive, avec deux buts inscrits sur quatre tirs cadrés seulement.

Mené au score, le Ghana a pu compter sur la rage de vaincre d'André Ayew, à l'image de sa tête sur le but égalisateur, pour revenir dans la partie. Passeur décisif sur cette action, l'arrière droit Harrison Afful a livré une belle prestation pour sa première titularisation du Mondial. Sulley Muntari a abattu un travail remarquable dans l'entrejeu, récompensé d'une passe décisive pour Asamoah Gyan, toujours aussi mobile en attaque. Kevin-Prince Boateng n'a pas eu l'impact attendu en revanche. Côté allemand, Miroslav Klose, au-delà de son but, a dynamisé l'attaque après son entrée en jeu pour le plus grand bonheur d'un Thomas Müller esseulé, mais décisif sur le but de Mario Götze. Philipp Lahm n'a pas été impérial au milieu avec un ballon perdu qui amène le but de Gyan.

Le tournant qui n'a pas eu lieu : Klose n'était pas loin de dépasser Ronaldo

90e minute de jeu : Miroslav Klose a déjà rentabilisé son maigre temps de jeu en inscrivant un but égalisateur qui lui a permis de rejoindre Ronaldo en tant que co-meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde avec 15 réalisations. Le 16e est au bout de son pied sur une ouverture parfaite de Philipp Lahm. Mais l'attaquant de la Mannschaft n'a pas la même efficacité et manque le cadre de peu. Et l'occasion de donner la victoire à l'Allemagne du même coup.

L'équipe de Joachim Löw a affiché certaines limites face au Ghana, mais c'est surtout dans l'animation offensive qu'elles pourraient être problématiques pour la suite de la compétition. Les Allemands ont eu

beaucoup de mal à trouver des décalages sur les côtés, et le fait d'aligner des défenseurs centraux de métier, Jerome Boateng et Benedikt Höwedes, aux postes de latéraux n'y est pas totalement étranger. Les montées de Philipp Lahm, désormais aligné au milieu du terrain, font particulièrement défaut à cette équipe, là où elles pourraient faire mal à l'adversaire compte tenu de la tendance de Mario Götze et Mesut Özil à rentrer dans l'axe, et des espaces que cela peut libérer dans les couloirs. La défense allemande n'en est pas plus solide, et ce match face au Ghana l'a prouvé. De quoi donner matière à méditer pour le sélectionneur de la Mannschaft.

Réactions après le match

André Ayew

"On est déçu parce qu'on a montré de belles choses et qu'on a rivalisé avec les Allemands. On est déçu surtout de prendre ce deuxième but sur coup de pied arrêté, encore. Ca nous a mis bien la rage. Ils ont eu beaucoup de réussite sur les deux buts, je trouve. On est déçu mais on est encore dans la course. On va voir le match de demain (dimanche, entre les Etats-Unis et le Portugal, ndlr). L'espoir est encore là mais c'est pour ça que cette défaite contre les Etats-Unis fait d'autant plus mal. On n'est pas là pour faire de la figuration, mais pour se qualifier. Si je suis le patron ? C'est un grand mot mais je vois que j'ai beaucoup de responsabilités dans le jeu. Je sens la confiance du coach et des autres joueurs. Ca fait maintenant sept ans que je suis en sélection mais je pense que je peux faire encore mieux. Ce rôle je l'ai aussi à Marseille, ça ne change pas vraiment mes habitudes."

Kevin-Prince Boateng

"On est très content. On a joué du très, très beau football contre une très, très bonne équipe. Le Ghana peut être content avec ce point, l'Allemagne peut être contente avec ce point. C'est ça, la Coupe du monde. Du football, de l'attaque, des buts... C'était un match fantastique. On a encore une chance de se qualifier, il faut se concentrer sur le prochain match."

Jordan Ayew

"Faire match nul contre une équipe comme l'Allemagne, c'est pas la honte. Surtout qu'on a une équipe jeune qui manque encore d'un peu d'expérience. Ca s'est vu sur la fin. Maintenant, on sait ce qu'il nous reste à faire. On est des compétiteurs. On avait le match en main, on avait des occasions... Mais il ne faut pas se montrer trop gourmand. Contre les Etats-Unis, c'était notre premier match, beaucoup de nos joueurs jouaient leur premier match en Coupe du monde, on avait la pression. Il y avait du stress. Moi, j'enregistre de l'expérience."